



MINISTRE DES FINANCES

CABINET DU MINISTRE

Appel à l'Ordonnateur National du FED

NIRaf : CELONJNS/c-03 /2011

A Monsieur le Chef de Délégation de
l'Union Européenne
à
BUJUMBURA -

OBJET : Rapport d'exécution du DP3 de la CELON

Monsieur le Chef de Délégation,

Conformément au point 4.13 des modalités techniques et administratives de mise en œuvre du DP3 CELON, j'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe à la présente, deux exemplaires du rapport final d'exécution du devis programme de croisière n°3 de la CELON - 9^{ème} FED.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Délégation, l'assurance de ma très haute considération

Jean NSENGIYUMVA

Régisseur du DP de clôture de la CELON - 9^{ème} FED

PROJET D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED

MARCHE EN REGIE DIRECTE

ENGAGEMENT FINANCIER GLOBAL : N° 9 ACP BU 012

RAPPORT D'EXECUTION DU DEVIS PROGRAMME DE
CROISIERE N°3 DE LA CELON



TABLE DES MATIERES

	Libellés	Page
1	Contexte	3
2	Exécution financière du DP3	3
3	Activités mises en oeuvre au cours du DP3	6
3.1.	Appui à la coordination	7
3.2.	Investissements réalisés au cours du DP3	11
3.3.	Fonctionnement du DP3	13
4	Appel au lancement de nouveaux projets	14
5	ANNEXES	15
	5.1. Liste du personnel en place au cours du DP3	16
	5.2. Liste des équipements achetés au cours du DP3	17
	5.3. Fonds décaissés par l'Union Européenne sur du DP3	18
	5.4. Liste des mémoires d'apurement des avances	18

I. CONTEXTE

Le projet d'appui à l'Ordonnateur National du FED est placé sous la tutelle du Ministère des Finances, Ordonnateur National du FED. Il a pour mission la coordination et le suivi de l'ensemble des Programmes et Projets financés par le Fonds Européen de Développement (FED).

L'objectif global du projet est de contribuer au développement du Burundi via la bonne programmation et la mise en œuvre des projets FED en assurant la coordination avec les autres bailleurs de fonds.

L'objectif spécifique est d'accroître les capacités institutionnelles et techniques de l'Ordonnateur National du FED, des ministères techniques en assurant et en améliorant le fonctionnement de la CELON.

Les principaux résultats attendus sont :

La qualité de travail de la CELON et indirectement des projets FED au Burundi, sera améliorée par une meilleure maîtrise des procédures, une bonne application des outils de gestion et par un programme de formation du personnel de la CELON, des Programmes et Projets financés par le FED et des cadres des Ministères Techniques.

La concertation avec les Ministères techniques et les autres acteurs impliqués dans la programmation et la mise en œuvre de l'aide communautaire sera intensifiée.

Un comité de pilotage, nommé par l'Ordonnateur National sera chargé de l'examen et du contrôle de l'exécution du présent Devis-programme.

II. EXECUTION FINANCIERE DU DP3 CELON

Le devis - programme de croisière n°3 de la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED « CELON - 9^{ème} FED » était doté d'un budget de deux milliards deux cent quarante deux millions huit cent trente Francs Burundais (2 242 000 800 BF) soit 1 390 695,46 EUR. Au terme de l'exécution de ce DP, un montant 1 061 538 34 EUR a été décaissé comme mentionné dans la fiche CRIS - FED et le solde de 329 117,12 EUR a fait l'objet d'un dégageement par la lettre de l'On n°54069102011 du 24 mars 2011.

Un décaissement partiel du compte bancaire du DPS logé à l'Interbank – Burundi de 17 000 000 BIF a été opéré. Le CELON doit récupérer auprès de l'Office Burundais des Recettes « O.B.R » un montant de 19 548 310 BIF.

La période d'exécution initiale s'étendait du 1^{er} juin 2009 au 30 novembre 2010. Au cours de son exécution, il a fait l'objet d'un avenant n°1 et de 2 réallocations des lignes budgétaires :

- L'avenant n°1 approuvé par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation de l'Union Européenne a permis de prolonger le délai d'exécution de ce DP jusqu'au 31 décembre 2010, date de la fin de la mise en œuvre opérationnelle de la Convention de Financement de la CELON. Cet avenant a permis de revoir en hausse et en baisse certaines lignes budgétaires et d'inclure une ligne pour l'acquisition des outils de contrôle et de mesures pour le Chargé de Programme Infrastructures, l'achat des ordinateurs pour le service « Contrôle et Finances », le renouvellement des uniformes pour le personnel d'appui . Les lignes budgétaires qui ont connu un accroissement sont la maintenance informatique, la logistique de la formation, l'achat des ordinateurs, le coût des armoires et du matériel de sauvegarde du serveur, l'abonnement au Y – SAT, la consommation du carburant pour le groupe électrogène, les frais de publication et la prime d'assurance.
- Le premier réaménagement des lignes budgétaires est intervenu en septembre 2010 pour ajuster le budget de trois modules de formation dont les DAO avaient été lancés (management, développement et suivi des projets et communication) : pour introduire la formation et échanges d'expérience pour le personnel du service « Contrats et Finances » ; pour inclure le financement du contrôle des pièces comptables de la palmeraie villageoise de Rumonge ; pour acquérir des clés Tom@te et des équipements d'extension de la capacité du serveur après l'installation d'un logiciel d'archivage électronique KLASTOO ; certaines lignes des frais de fonctionnement ont également connu un accroissement du budget pour éviter un dépassement probable. Un chauffeur temporaire a été engagé pour une période de trois mois.
- ✓ Le deuxième réaménagement de faible importance est intervenu en décembre 2010 pour augmenter légèrement les salaires du personnel, les frais de communication et les frais de fournitures de bureaux.

Sur le budget du DPS de 2 242 000 830 BIF, les fonds décaissés s'élevaient à 1 745 865 808 BIF soit un taux d'exécution de 78%. Le montant total dépensé est de 1 720 321 628 BIF soit un taux d'exécution de 99% par rapport au montant décaissé et de 76,73% par rapport au budget du DP. Durant la période d'exécution du Devis – programme, il n'y a pas eu recours aux impévus.

LIGNES BUDGÉTAIRES	MONTANT	%
Formation	136 455 110	41,45%
Appui à la coordination	89 827 188	77,26%
Matériel de bureau	7 253 070	96,07%
Matériel informatique	25 579 974	41,83%
Mobilier de bureau	15 455 560	70,90%
Groupe électrogène	10 982 000	99,84%
Matériels divers	4 191 400	69,19%
Véhicules	65 900 000	100,00%
Aménagement des bureaux	4 308 300	35,90%
Logiciels	30 333 808	94,34%
Salaires	884 891 878	98,02
Frais médicaux	24 575 960	67,71%
Frais funéraires	1 843 470	16,00%
Loyers des bureaux	141 752 000	69,83%
Fourniture de bureaux	32 574 107	63,07%
Fonctionnement matériel informatique	33 891 875	94,38%
Fonctionnement matériel de bureau	10 520 968	72,31%
Eau et électricité	8 959 847	87,84%
Communication	23 386 358	87,11%
Carburant du groupe électrogène	4 750 000	48,97%
Frais de mission au Burundi	35 568 660	84,26%
Frais de mission à l'étranger	20 262 163	50,03%
Abonnement et publication	8 987 247	80,53%
Autres fournitures et frais divers	29 036 359	90,74%
Carburant pour véhicules	29 306 000	73,34%
Entretien et réparation des véhicules	23 697 541	69,74%
Assurance	18 540 204	91,80%
Imprévis	0	0,00%
Total	1 756 321 628	76,73%

Le solde en banque représente un montant de 17 563.810 BIF et le montant de la Taxe sur la Valeur Ajoutée à recouvrer auprès de l'Office Burundais des Recettes « OBR » est de 18 548.315 BIF.

Suite à la lenteur de l'OSR au remboursement de la TVA, un ordre de virement d'un montant de 17 000 000 BIF en faveur de la Banque BBVA – BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA a été déposé à l'Interbank au mois de mai 2011. Un ordre de recette correspondant est en cours de signature. Après le remboursement de la TVA par l'OSR, il sera demandé à l'Interbank de clôturer le compte et de transférer le solde à la Banque BBVA après déduction des frais de transferts et des frais de tenue de compte.

Les mémoires d'apurement de l'avance totalisent un montant de 613.942.332 BIF et représentent les dépenses encourues pour la période d'avril à décembre 2010.

III. ACTIVITES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU DP3

Les principales activités du troisième Devis programme de croisière portent sur le suivi technique, administratif et financier des projets en cours d'exécution, la formation des cadres de l'Ordonnateur National, des Ministères Techniques, des Acteurs non Etatiques, des Programmes et Projets financés par le FED sur les procédures financières et contractuelles du FED.

Le Service Opérations et Appui au Développement a apporté sa contribution au suivi technique des projets en cours d'exécution notamment par la préparation des termes de références, des dossiers d'appels d'offres, des appels à proposition, l'ouverture et l'évaluation des offres, la négociation des contrats et le suivi des activités sur terrain. Il a en outre appuyé la préparation de nouveaux projets.

Le service Contrôle et Finances a assuré le suivi financier des projets par la vérification des mémoires et des factures ainsi que l'ordonnement des paiements des engagements spécifiques ; le rapprochement mensuel de la comptabilité CRIS - FED et celle des projets tout en justifiant les écarts constatés et a initié la procédure contradictoire et la clôture des engagements globaux et des engagements individuels.

Le service « Services Généraux » a contribué à la préparation des Devis programmes et le processus de passation de marchés et de suivi des réalisations sur terrain (réceptions) ; a appuyé la gestion du DP3 CELON et tenue de la comptabilité au travers du Logiciel TOMFED ; a assuré la gestion du personnel, la gestion du matériel, le renouvellement des contrats d'entretien et des polices d'assurance, la réalisation d'inventaires, la centralisation des rapports trimestriels CELON, la confection des procès verbaux des réunions internes CELON, etc.). Ce service a produit les rapports semestriels et annuels de la CELON des années 2007, 2008, 2009 et 2010.

3.1. APPUÏ À LA COORDINATION

3.1.1. Recrutement

Pendant la période du rapport, le Chargé des Marchés, le Chargé de Programme santé et le Chargé de Programme Agriculture et Développement rural ont fait leurs entrées à la CELON. Un chauffeur temporaire a été recruté pour une période transitoire de 3 mois.

3.1.2. Formation

Plusieurs formations ont été dispensées en faveur des cadres de la CELON. Ces formations ont été réalisées en grande partie à l'extérieur des limites territoriales.

- Formation des Régisseurs et Comptables des Programmes PAIR et PABRE sur le logiciel « TOMFED » par le Responsable des Services Informatiques de Gestion ;
- Formation en faveur des utilisateurs du site web CELON par un consultant spécialisé en la matière (Sanges Technologies du Cameroun) ;
- Formation sur l'utilisation du logiciel KLASTCO par la société S'COM (France) ;
- Formation de Madame GASONI Jeannette, Responsable du Service Informatique de Gestion « SIG » au module de sécurisation du système informatique dans une administration ou une entreprise organisée par le Centre International de Perfectionnement et de Perfectionnement « CIFOPE » à Paris en juin 2010 ;
- Formation de Jean NSENGIYUMVA, Responsable des Services Généraux au module d'évaluation du Management des Ressources Humaines du 31 mai au 11 juin 2010 organisée par l'Institut de Management d'Abidjan à Bamako ;
- Formation de Monsieur Philbert NDUWAYEZU, Chargé des Marchés, du 21 juin au 09 juillet 2010 sur le module de passation des marchés, l'utilisation optimale de TOUMARCHE, l'exécution et le suivi des contrats organisée par « CIFOPE » à Paris ;
- Formation de Monsieur Côte NUMBERE, Chargé des Secteurs Economiques, du 21 juin au 02 juillet 2010 sur le module de Réforme Budgétaire et la Gestion Aée sur les Résultats organisée par « CIFOPE » à Paris ;

- Formation de Monsieur Jean Baptiste HAKIZIMANA et Monsieur Prosper MADUMURUKO sur le module sur les enjeux, défis et urgence pour un nouveau développement durable du 05 au 23 juillet 2010 organisée par « CIFOPE » à Paris ;
- Formation de Monsieur Charles KAREMWA, Responsable du Service « Contrôle et Finances » et Madame Marie Victa NAYIMANA, Comptable, sur la gestion financière et comptable des projets et agences, objectifs et contenu des états financiers du 04 au 15 octobre 2010 organisée par « CIFOPE » à Paris ;
- Formation de Monsieur Docteur Charles SATUNGWANAYO, Chargé du secteur Santé sur le suivi et l'évaluation des projets et des programmes de développement du 18 octobre au 06 novembre 2010 à Paris organisée par « CIFOPE » à Paris ;

3.1.3. Missions et réunions

- Participation du Directeur Adjoint de la CELON aux travaux de la 90^{ème} Session du Conseil des Ministres ACP tenue à Bruxelles du 16 au 21 mai 2009 ;
- Participation du Directeur Adjoint de la CELON aux travaux de la 91^{ème} Session du Conseil des Ministres ACP et à la 35^{ème} Session du Conseil des Ministres ACP – UE tenue à Ouagadougou du 17 au 22 juin 2010 ;
- Participation de la CELON aux réunions hebdomadaires avec la Délégation de la Commission Européenne et aux réunions de coordination et de suivi des activités des autres programmes communautaires.

3.1.4. Protocoles d'accord sur le fonctionnement des projets et programmes financés par le FED

- Approbation du Protocole d'Accord sur le fonctionnement administratif des projets et programmes financés par l'Union Européenne signé le 21 août 2009. Ce protocole est une version actualisée et complétée du Protocole adopté le 18 août 2007 et tient compte des exigences du Code du Travail du Burundi. Sa rédaction a bénéficié d'un concours d'un Avocat – Conseil spécialisé sur les dispositions du Code du Travail du Burundi.

3.1.4. Assistance Technique à la CELON – 9^{ème} FED

Le devis – programme a bénéficié d'un appui d'un Assistant Technique pour la période de juin à décembre 2009, pour la période de mi – janvier au 20 juillet 2010 et du 20 août au 30 septembre 2010.

D'après la fiche CRIS – FED, le montant total du marché est de **484.632 EUR**. En tenant compte des factures payées et celles en attente de paiement, le montant dépensé sur ce marché est de **366.937,62 EUR**. Un solde de **88.724,98 EUR** doit donc être dégagé sur cet engagement.

3.1.6. Réunion du comité de pilotage de la CELON

- La réunion du comité de pilotage a été organisée le 30 mars 2010. Il est à noter que c'est la seule réunion organisée dans le cadre de la Convention de financement de la CELON – 9^{ème} FED bien qu'il était prévu une réunion par an. La mobilité des Ministres qui compose ce comité serait la cause.

3.1.7. Exercice à mi – parcours du PIN 10^{ème} FED et RAC 2009

- Les services de l'Ordonnateur National ont participé à l'exercice de la Revue à Mi – Parcours du DSP/PIN 10^{ème} FED et au rapport annuel conjoint 2009. Une réunion de validation du rapport a été organisée en date du 16 octobre 2009 sous l'autorité de l'Ordonnateur National et du Chef de Délégation de l'Union Européenne.

3.1.8. Exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

- Cette question n'était pas encore réglée au niveau de l'Office Burundais des Recettes. Les projets et programmes financés par le FED continuent à supporter la TVA mais le remboursement est trop lent.

3.1.9. Audit du DP2 – CELON – 9^{ème} FED

- Cet audit a été réalisé par le Bureau STEPHENS MOORE en octobre 2010. Le rapport provisoire du consultant a fait l'objet des commentaires sur des inéligibilités constatées d'un montant de 4 millions de \$F.

3.1.10. Évaluation à mi – parcours du DSP/PIN – 10^{ème} FED et Rapport Annuel Conjoint 2009

- Les services de l'Ordonnateur National ont participé à l'exercice de la Revue à Mi – Parcours du DSP/PIN 10^{ème} FED et au rapport annuel conjoint 2009. Une réunion de validation du rapport a été organisée en date du 16 octobre 2009 sous l'autorité de l'Ordonnateur National et du Chef de Délégation de l'Union Européenne.

3.1.11. Audit comptable du programme palmier

En raison du volume important des pièces justificatives du programme de plantation de la palmeraie villageoise de Rumonge, la CELON a eu recours à des consultants externes pour la vérification de ces pièces :

- Un premier contrat d'un montant de 34.000.000 BIF a été signé avec BECAF en juillet 2009 pour la vérification des pièces comptables de la palmeraie villageoise de Rumonge pour la période du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2008 ;
- Un deuxième contrat d'un montant de 7.995.185 BIF a été signé avec un groupe de trois consultants en avril 2010 pour la vérification des pièces comptables de la palmeraie villageoise de Rumonge pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 31 novembre 2009 ;
- Un troisième contrat d'un montant de 45.000.000 BIF a été signé avec BECAF en décembre 2010 pour la vérification des pièces comptables de la palmeraie villageoise de Rumonge pour la période du 1^{er} décembre 2009 au 31 août 2010 ;

Les rapports provisoires et définitifs de ces missions ont été approuvés.

3.1.12. Visibilité des actions de l'Union Européenne

- Commande d'un documentaire pour l'entretien routier

Dans le cadre de la visibilité des infrastructures routières financées par les ressources du 9^{ème} FED mais aussi pour prévenir les cas d'accidents et d'assurer l'entretien routier pour une longévité des ouvrages, la CELON a commandé en août 2010 auprès des services spécialisés un documentaire d'images en Kirundi et en Français qui a été diffusé auprès de la Radio Télévision Nationale du Burundi et auprès de la Télévision Renaissance.

- Commande des T – Shirts et des parapluies

Pour assurer la visibilité des actions de l'Union Européenne, des parapluies ont été commandés et distribués auprès des partenaires de la CELON.

- Actions de visibilité pour le personnel et les véhicules

Des badges pour l'ensemble du personnel de la CELON et des tenues de travail (ensemble en tissu) et des chaussures ont été achetés pour le personnel d'appui. Ces équipements permettent de les identifier à tout moment.

3.2. INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DU DPS CELON

3.2.1. Achat de 2 voitures Berlins

Un dossier d'appel d'offres a été préparé et a fait l'objet d'approbation par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation de l'Union Européenne.

Après son lancement, trois soumissionnaires ont déposé les offres. L'analyse de ces offres a donné la préférence à BONAUTO pour son offre de deux voitures Toyota CAMRY à hauteur de 65.900.000 BIF. La réception provisoire de ces véhicules a été prononcée le 15 janvier 2010 et la réception définitive a eu lieu le 08 mars 2011.

3.2.2. Achat d'un groupe électrogène de 60 KVA

Un groupe électrogène de 60 KVA initialement prévu au DP2 a été reporté au DP3. Il a été livré par la Société GTS pour un montant de 27 455 000 BIF.

3.2.3. Acquisition des équipements et logiciels d'archivage

Afin de constituer une banque de données exploitables, la CELON a acquis auprès de 3 sociétés spécialisées des équipements et logiciels d'archivage électronique des documents composés :

- D'un pack de dématérialisation de « KLASTOO » comprenant un Scanner Kodak, une imprimante à étiquette, deux étiqueteuses autocollantes et deux rubans transfert thermique ainsi qu'un logiciel software.
- D'une série de licences d'exploitation comprenant une licence serveur, version standard (client – serveur), trois licences clients « standard », et dix sept licences clients « light ».
- D'un programme de formation des utilisateurs sur le logiciel KLASTOO comprenant un audit paramétrage de la gestion des documents, une mise en pratique des conclusions de l'audit (installation et le paramétrage), une formation des superviseurs à l'utilisation du logiciel « KLASTOO » pour un maximum de 5 personnes, une formation des utilisateurs à l'utilisation du logiciel « KLASTOO » pour un maximum de 10 personnes.

Face à cette nouvelle installation, des équipements pour augmenter la capacité du serveur ont été acquis, de même qu'un nouvel équipement de sauvegarde du serveur.

3.2.4. Acquisition d'un serveur à la CELON

A la suite d'un appel d'offres lancé par la CELON, deux entreprises ont répondu. La CELON a obtenu de la Délégation de l'Union Européenne l'accord pour ouvrir les deux offres reçues. Le marché a été attribué à BUSTEC pour un montant de 7,4 millions de Francs Burundais. A la fin de la mise en œuvre opérationnelle de la CELON au 31 décembre 2010, le serveur n'était pas fourni sous prétexte de la perturbation des vols aériens suite à des problèmes climatiques. Le marché a été annulé.

3.2.5. Autres biens d'équipements acquis

Divers biens d'équipements ont été acquis dans le cadre du devis – programme n°3 de la CELON : Achat de : 13 extincteurs, 1 table ronde et 4 chaises, 3 ordinateurs portables, 1 disque dur externe, 12 clés tonç@te, 1 borne fontaine, 2 imprimantes multifonctions, 1 imprimante copieur, 1 imprimante tout en un, 1 imprimante couleur HP LaserJet, 1 lot de matériel de sauvegarde, 7 armoires en contreplaqué, 6 armoires métalliques, 16 chaises de bureau et 16 contre dossiers, 15 clés USB, 1 salon à 3 places et 1 table basse vitrée, 4 bureaux avec retour et 4 fauteuils de bureaux, 2 appareils photo – numériques, 1 table de réunion, 1 guilotine et 1 relieuse, 1 cafetière et 1 bouilloir, 15 ordinateurs, 4 calculatrices de bureaux, 2 appareils photo numériques, 3 appareils téléphoniques, 24 uniformes et 24 paires de chaussures, 2 cartes mémoires, 1 disque dur d'ordinateur, 3 ordinateurs de 1500 KVA et 1 caisse à 3 tiroirs.

3.2.6. Aménagement

Dans le cadre de l'aménagement des bureaux et alentours ainsi que l'adaptation des bureaux, il y a lieu de mentionner la construction d'une guérite à l'entrée de la CELON, l'extension de l'abri du groupe électrogène de 60 KVA, la séparation des serveurs avec la salle d'archives, l'achat de 4 tonnes de gravier pour améliorer le parking des véhicules.

3.3. FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement comprenant notamment les salaires, les loyers, les consommables de bureaux, les frais d'entretien et le carburant, les consommations d'eau, d'électricité et de communications sont payés au fur et à mesure de la réception des factures sauf les salaires qui sont payés sur une base mensuelle.

Les engagements en régie sont matérialisés par des bons de commande et par des contrats. Le régisseur s'assure de l'exécution complète des marchés attestés par des bordereaux d'expédition et/ou par des procès verbaux de réception.

La CELON a assuré également le paiement des factures dans le cadre des Projets d'Assistance Technique et des engagements spécifiques des projets communautaires. Elle a également assuré le contrôle régulier des mémoires, des factures et des pièces justificatives des dépenses des Programmes et Projets Communautaires.

Le service établit les ordres de paiement qui sont approuvés par l'Ordonnateur National et le Chef de Délégation. Il s'assure de l'existence physique des documents contractuels : contrats, lettres de commande, garanties d'avance, garanties de bonne exécution, garanties sur les fournitures et garanties pour retenues, etc.

Au fur et à mesure de l'avancement des marchés, des mains levées partielles sont réalisées en concertation avec les Maîtres d'œuvres.

4. APPUI AU LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

4.1. Projet d'Appui à l'Ordonnateur National – 10^{ème} FED

Au cours de la période du rapport, le processus de présélection des candidats pour l'Assistance Technique pour la gestion en régie du Projet d'Appui à l'Ordonnateur National du FED a été clôturé.

Un dossier d'appel d'offres a été transmis aux cinq Bureaux présélectionnés en date du 24 décembre 2010. La date limite de remise des offres était prévue pour le 18 février 2011.

4.2. Projet 10^{ème} FED d'Appui aux Acteurs Non Etatiques

Au cours de la période du rapport, le processus de présélection des candidats pour l'Assistance technique pour la gestion en régie du Projet 10^{ème} FED d'Appui aux Acteurs Non Etatiques a été clôturé.

Un dossier d'appel d'offres a été transmis aux bureaux présélectionnés en date du 1^{er} décembre 2010. La date limite de remise des offres était prévue pour le 25 janvier 2011.

9. ANNEXES

5.1. LISTE DU PERSONNEL DU DP3 SELON

N°	Nom et Prénom	Fonctions
1	Casimir NGENGANYA	Directeur
2	Jean Baptiste HAKUMANA	Directeur Adjoint
3	Jean NSENGIYUMA	Responsable des Services Généraux
4	Charles KAMUKWA	Responsable du service Contrôle & Finances
5	Thérèse GUSUGUSU	Responsable du Service Opérations
6	Cléopâtre NDAYISENGA	Chargée de Programme BG & Société
7	Salvator NTAKABANYURA	Chargé de Programme Infrastructures
8	Côme NUBEMBE	Chargé des Secteurs Economiques
9	Jeanette GASONI	Responsable du SIU
10	Pascalie RUKUVYA	Comptable du DP CÉLON
11	Prosper MASUMBUKO	Chargé de Programme DPA
12	Dr Charles BATUNGWAMAYO	Chargé de Programme Santé
13	Philbert NDUNAYEZU	Chargé des Marchés
14	Jean Luc BUCUMI	Comptable - contrôleur des projets
15	Maria Viola NAHIMANA	Comptable - contrôleur des projets
16	Eveline BARANYIUCIYE	Assistante Administrative
17	Concolate MANIRAKIZA	Secrétaire de Direction
18	Jeanne d'Arc NSHIMIRIMANA	Assistant - Comptable - contrôleur des projets
19	Deutonné NITUNGA	Chargé de la logistique
20	Clementine KANEZA	Assistant - Comptable - contrôleur des projets
21	Maria NIYUNGI	Secrétaire - Stenodactylographe - Documentaliste
22	Ladslas BASHIRAHISHIJE	Chauffeur
23	Georges SIMBAKWEBA	Chauffeur
24	Jeanne INAGARIMA	Technicien de surface
25	Christophe BIGORA	Veilleur du jour
26	André RWARAZIRWE	Planton
27	Christophe MANIRAMPA	Veilleur de nuit
28	Claire NDAYIZEYE	Veilleur de nuit
29	Léonard HENUYE	Veilleur de nuit
30	Emmanuel NKURUNZIZA	Veilleur du jour
31	Rédempteur NIACONZOSA	Agente de nettoyage
32	Côme RARANA	Agente de nettoyage
33	Fischer NUBEMBE	Chauffeur
34	Gillaume MUVUNYI	Chauffeur temporaire

Le Comptable du DP3 était Monsieur Ernest NDIKURUSAKU, Point Focal du Ministère des Finances pour les projets de l'Union Européenne

9.2 : EQUIPEMENTS ACHETES AU DP3 CELON

Quantité	Libellé des équipements
02	Voitures Toyota CAMRY
01	Equipement et logiciels d'archivage « KLASTOO »
01	Groupe électrogène de 50 KVA
01	Imprimante couleur Laser Jet
01	Imprimante tout en un
02	Imprimantes multi - fonctions
01	Imprimante – copieur
02	Blocs d'alimentation
15	Onduleurs 650 VA
03	Onduleurs 1500 VA
03	Ordinateurs portables
12	Cds Tomate
01	Disque dur externe de 500 GB
01	Table ronde et 4 chaises
01	Caisson mobile à trois tiroirs
16	Fauteuils de bureaux et 16 contre dossiers
04	Bureaux avec retour et 4 fauteuils de marque SAHARA
07	Armoires de bureaux en contre plaqués
01	Table de réunion
06	Armoires métalliques de bureaux
01	Salon à cinq places et table basse
01	Fontaine d'eau
13	Extincteurs
02	Appareils photos numériques
01	Quillotte
01	Releuse
03	Appareils téléphoniques
04	Calculatrices
02	Cartes mémoires
01	Disque dur de l'ordinateur
01	Matériel de sauvegarde du serveur
01	Matériel d'extension de la capacité du serveur
24	Paires de chaussures
24	Uniformes (pantalon et chemise)
01	Calotier
01	Bouteire

5.3. FONDS DECAISSÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

AU TITRE DU DP3 CELON

1. Avance de déménagement	: 640.571.688 BIF
2. Remboursement du mémoire juin - juillet 2009	: 93.793.769 BIF
3. Remboursement du mémoire Août - Septembre 2009	: 106.516.881 BIF
4. Remboursement du mémoire Octobre 2009	: 43.949.332 BIF
5. Remboursement du mémoire Novembre 2009	: 88.050.348 BIF
6. Remboursement du mémoire Décembre 2009	: 115.042.317 BIF
7. Remboursement du mémoire Janvier - Février 2010	: 141.827.683 BIF
8. Remboursement du mémoire Mars - Avril 2010	: 205.189.083 BIF
9. Remboursement du mémoire Mai 2010	: 84.747.192 BIF
10. Remboursement du mémoire Juin - Juillet 2010	: 228.967.567 BIF
TOTAL	: 1.745.665.608 BIF

5.4. MÉMOIRES D'APUREMENT DES AVANCES DU DP3 CELON

1. Mémoire d'apurement août - septembre 2010	: 148.722.510 BIF
2. Mémoire d'apurement octobre - décembre 2010	: 487.219.823 BIF